Rapport public Parcoursup session 2024

CFA de Seine Maritime - Site d'Yvetot - BTS - Agricole - productions animales - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

CFA de Seine Maritime - Site d'Yvetot - BTS - Agricole - productions animales - en apprentissage (9726)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
CFA de Seine Maritime - Site d'Yvetot - BTS - Agricole - productions animales - en apprentissage (9726)	Jury par défaut	Tous les candidats	30	221	19

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Aptitude scientifique	Appréciation des enseignants	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Autonomie	Autonome et organisé dans son travail	Important
Savoir-être	Maturité	Aptitude à intégrer une entreprise	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Maturité du Projet	Projet professionnel défini	Très important
Engagements, activités et centres d' intérêt, réalisations péri ou extra- scolaires	engagement	prise en compte des activités extra scolaires	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Biologie/Ecologie (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

- notes
- appréciations

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Avoir un projet professionnel

Signature:

Thomas CORBET, Chef d'établissement de l'établissement CFA de Seine Maritime - Site d'Yvetot